



GARES &
CONNEXIONS

CSE

CSE ordinaire du 30 juin 2022

Votants : 11 UNSA-Ferroviaire, 5 CGT,
2 CFDT, 1 SUD-Rail

Retrouvez la déclaration de vos élus UNSA-Ferroviaire
sur le groupe [@workplaceUNSA](#)



1 Évolution de l'organisation au sein de la Direction du Développement de la DGIF (Denis RONDEPIERRE)

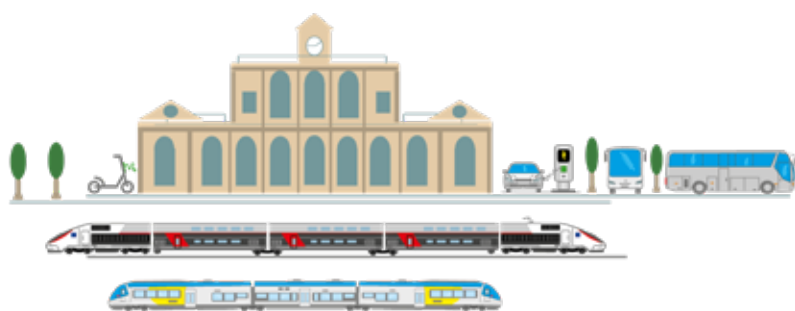
Ce dossier avait été présenté en CSSCT des 12 et 13 mai 2022. Retrouvez le compte-rendu du secrétaire adjoint du CSE reprenant cette future organisation [\(ICI\)](#)



La délégation UNSA-Ferroviaire a noté, dans ce dossier d'évolution de la DIR DEV de la DGIF, les compléments apportés au dossier présenté le jour de cette consultation du CSE :

- Une actualisation du bilan emploi, compte tenu des orientations envisagées pour la répartition de certains postes entre la DGIF et la Direction de l'Architecture et de l'Environnement ;

- Une simplification des interfaces avec AREP à la suite d'une réflexion menée pour clarifier les schémas contractuels avec cette dernière, en cohérence avec la négociation du nouveau contrat cadre entre AREP et SNCF Gares & Connexions ;
- Un bilan emploi constant aux bornes de Gares & Connexions.



Ces évolutions permettent :

- La mise en place d'une ingénierie Études, Conception et Réalisation regroupée au sein de la DIR DEV pour une organisation plus lisible ;
- Une meilleure adéquation coûts/maîtrise technique grâce à la création de la cellule synthèse étude ;
- Une agilité dans la gestion des projets ;
- Un fonctionnement homogène et fluide entre les salariés dans la structure créée en 2020 à la DGIF ;
- Un partage des compétences ferroviaires accompagnant la montée en compétences des salariés et aboutissant

à des parcours professionnels et aux évolutions associées.

Pour ces raisons, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté « POUR » lors de cette consultation.

La délégation UNSA-Ferroviaire a également profité de l'avis préalable à cette consultation du CSE sur le projet d'évolution de la DIR DEV de la DGIF pour demander à la direction l'arrêt des réorganisations afin de stabiliser les organisations en place et calmer les inquiétudes et l'anxiété des salariés.

On ne vient pas travailler avec la boule au ventre !

2 Sujet des démissions (Thomas HAMAD)

Depuis 2020, on dénombre 64 démissions (22 pour le collège exécution, 16 pour le collège maîtrise et 26 pour les cadres). Plus d'une démission sur trois concerne des agents ayant moins de cinq ans d'ancienneté et 53 % ont moins de 34 ans.

parcours (création de l'outil « connexions carrière »), d'autre part.

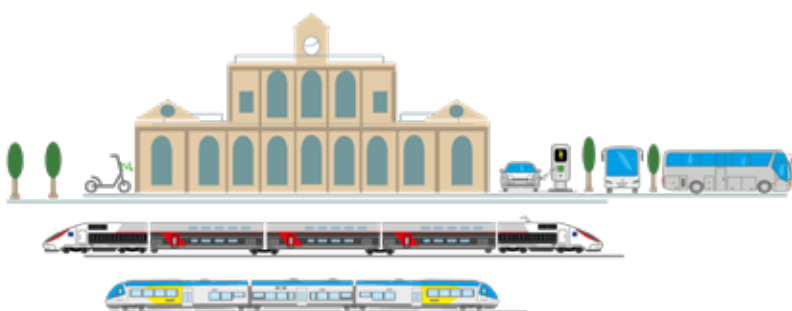
Si, pour la direction, la situation n'est, à ce stade du nombre de démissions, pas si grave, les élus UNSA-Ferroviaire ont rappelé que certains bas salaires nécessitent des compléments de rémunération pour atteindre le SMIC, que le nombre de contractuels va augmenter rapidement au gré des recrutements externes et que, nécessairement, les chiffres vont augmenter.

De plus, les élus UNSA-Ferroviaire ont fait remarquer qu'un nombre croissant de postes non tenus met en difficulté les équipes sur tout le territoire et vient renforcer ce phénomène évolutif des démissions. Concernant les mobilités géographiques, les élus UNSA-Ferroviaire ont rappelé que les mouvements ne concernaient pas exclusivement le sens IDF vers les territoires, mais également de région à région et que de nombreux agents se retrouveraient « bloqués » sur leur poste, faute de « libération » par la ligne managériale. La direction en convient et précise que ce problème est un phénomène rencontré à l'échelle du GPU.

Demandé depuis des années par les élus, il s'agit d'analyser les démissions au sein de G&C. Le zoom démarre à partir de 2019, aucune donnée fiable n'existant auparavant.

58 % des démissions sont constatées sur les métiers du bâtiment et de l'énergie et, proportionnellement à l'effectif de la SA, les contractuels sont plus concernés. Les motifs sont essentiellement salariaux et concentrés sur l'Île-de-France. Il est à noter que dans les COEG, c'est la question de l'évolution professionnelle qui domine.

S'il n'y a pas de constat d'augmentation significative des démissions au sein de G&C (0,57 % de l'effectif total et 0,8 % pour le GPU), deux enjeux significatifs ont été identifiés : l'attractivité et la fidélisation d'une part, et les enjeux de visibilité sur les



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

3 *Projet Place de la gare (Marine MIZRAHI)*

Dans la continuité de 1001 gares, une des ambitions de Place de la gare est de contribuer au développement du train : l'effort porte donc avant tout sur les gares où il y a des arrêts. Une des autres ambitions est de participer au développement des territoires.

Le projet s'articule autour de six univers :

- La mobilité multimodale : trains, taxis, vélos, transports en commun, salles d'attente...
- Le service à la personne : espaces de coworking, de formation, maisons médicales, crèches, conciergeries...
- La promotion du territoire : espaces dédiés aux acteurs du tourisme, du tissu associatif local, culturel, patrimonial et sportif.

- Commercial : épicerie, distribution circuit court, cafés-snack, points tabac presse ...
- La logistique : points retrait e-commerce (et stockage), gestion des déchets...
- Énergétique : stations-service d'énergies renouvelables avec des bornes de recharge électrique et un équipement en photovoltaïque...

Basé sur une démarche partenariale (régions, ensemble des partenaires territoriaux), le projet sera complété progressivement par une dimension digitale. Le budget pour 2022 est d'environ 13 M€ en fonds propres.

CR CSE extraordinaire du 30 juin 2022

votants : 11 UNSA-Ferroviaire, 6 CGT,
2 CFDT, 1 SUD-Rail.

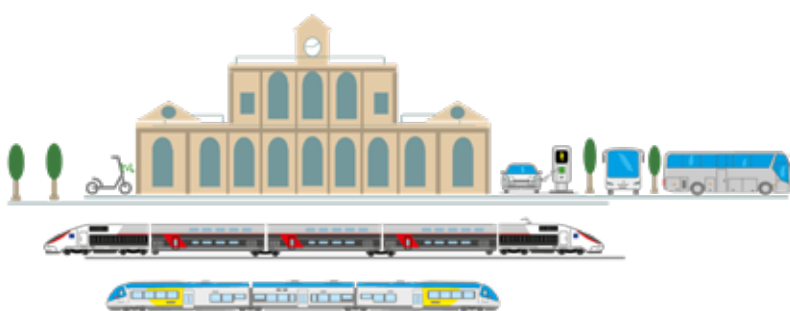
La séance en présentiel s'est ouverte par la déclaration liminaire de vos élus UNSA-Ferroviaire que vous retrouvez sur le groupe Workplace UNSA (ICI).

1 *Approbation des comptes 2021 du CSE G&C et présentation du rapport d'activité et de gestion 2021 (Mathieu DUHEZ du cabinet Harmonium)*

Les missions d'un CSE sont de deux types :

Les attributions économiques et professionnelles (AEP), avec la défense des salariés, entre autres.

Les activités sociales et culturelles (ASC).



À ces deux missions, sont associés deux budgets distincts :

Les AEP : activités d'expertises et missions économiques (expert-comptable, commissaire aux comptes, avocat...), formations des élus (économique, santé et sécurité au travail...), documentation et assistance (documentation juridique, sténotypie...), opérations de communication auprès des salariés (liées aux attributions économiques et professionnelles) et les autres frais de fonctionnement (les salariés du CSE notamment). Le montant du budget est de 0,22 % de la masse salariale.

Les ASC : activités sociales et culturelles (billetterie, bons d'achat, cadeaux, chèques-vacances, voyages, évènements organisés, arbre de Noël...) et les autres frais de fonctionnement (les salariés du CSE notamment). Le montant du budget est de 1,721 % de la masse salariale, dont une partie est reversée à l'instance centrale et une autre aux CASI.

Afin de se conformer aux obligations de transparence financière prévues par le Code du travail, le CSE établit les documents annuels suivants : les comptes annuels (le bilan, le compte de résultat, l'annexe), le rapport sur les activités et la gestion financière et le rapport sur les conventions conclues entre le CSE et l'un de ses membres.

L'ensemble des documents annuels, dès lors que ces derniers sont approuvés en séance plénière, est mis à disposition des agents sur le site de votre CSE [\(ICI\)](#)

Les comptes 2021 et le rapport d'activité et de gestion 2021 ont été approuvés à l'unanimité des élus.

2 Affectation éventuelle de 10 % des comptes ASC / AEP 2021

Dans la mesure où les deux comptes sont excédentaires, une affectation à l'un ou l'autre des comptes n'aurait pas de sens.

Aussi, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté contre cette disposition.

3 Budget prévisionnel du CSE 2022 (Jean-Michel BOUCHER)

La dotation nette augmente mécaniquement en 2022 proportionnellement au nombre d'agents ayant intégré la SA Gares & Connexions au 30 novembre 2021.

La délégation UNSA-Ferroviaire a voté « POUR » ce budget 2022 et continuera donc de mettre en place les ASC voulues par les agents.

Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, ainsi que les comptes-rendus des commissions :

(ICI)



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions